

LA ROCHE BLANCHE



BULLETIN MUNICIPAL

FEVRIER

85

10 ANNEES de COOPERATION INTERCOMMUNALE

En effet, c'était en 1974. Les maires de SAINT HERBLON - ANETZ - POUILLE LES COTEAUX et LA ROCHE BLANCHE se rencontraient et envisageaient la création d'un SYNDICAT de VOIRIE.

Son but serait d'acheter pour utilisation en commun un matériel dont le coût de revient, charge insupportable pour chacune de nos communes, pouvait être en association, source de bénéfice pour tous.

Dans sa séance du 24 juin 1974, le conseil Municipal de LA ROCHE BLANCHE approuvait cette initiative et désignait 4 de ses membres pour le représenter. Les 3 autres municipalités donnaient également leur accord. L'existence de ce SYNDICAT était concrétisée par un arrêté préfectoral du 13 Novembre 1974.

Un comité composé donc de 16 personnes après avoir élu Paul AUNEAU à sa présidence, allait décider l'achat d'un tracteur avec remorque, faucheuse rotative et de débroussailleuse. C'était le premier matériel qui, conduit par nos cantonniers allégeait leur travail tout en diminuant les dépenses de nos communes qui avaient moins recours aux entreprises.

En 1977 à la demande des associations familiales organisatrices du Ramassage scolaire, dont les enfants du secondaire étaient dirigés vers Ancenis, la gestion de ce service était transférée à notre Syndicat qui pour cette raison devenait "SIVOM" (Syndicat à vocations multiples). Mais en 1982 il revenait à son identité première car une nouvelle structure plus étendue le "SIVOS" avait vu le jour entre temps pour gérer le transport de nos jeunes vers leurs écoles respectives.

Donc nous avons toujours un comité de 16 membres qui se réunit à la mairie de SAINT HERBLON au moins 4 fois par an. Il a tous pouvoirs pour engager les dépenses du syndicat et bien sûr prévoir les recettes correspondantes prises sur nos budgets communaux. Elles furent pendant 8 ans basées sur la longueur de nos routes (18 % pour ANETZ et POUILLE LES COTEAUX, 19 % pour LA ROCHE BLANCHE, 45 % pour SAINT-HERBLON) avec droit à un nombre d'heures de travail en rapport avec notre contribution. Puis en 1982 constatant les difficultés de cette répartition d'heures qui étaient insuffisantes pour Anetz et Pouillé les Côteaux alors que La Roche Blanche ne les utilisait pas toutes et Saint Herblon seulement les 2/3 - Un système de forfait avec coefficient de valeur suivant le prix de revient de chaque matériel a été mis en place (les heures de tracto ou de débroussailleuse valent 2 heures 1/2 de divers).

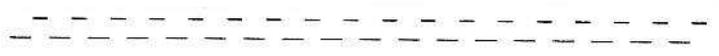
Ce système oblige les membres du Syndicat à prévoir quels travaux seront entrepris dans leur commune au cours d'une année, partant du premier Juillet pour se terminer le 30 Juin suivant, car le nombre d'heures demandées doit être évalué avant le budget primitif et payé même s'il n'est pas utilisé. Par contre tout dépassement est d'un coût plus élevé.

Depuis 2 ans LA ROCHE BLANCHE demandait un forfait de 420 heures pondérées, en 1982-83 il nous restait un crédit de 6 heures. Cette année nous avons 22 heures en trop pour lesquelles nous aurons à verser 1.320 francs en plus des 19.089 heures, montant du forfait de 420 heures.

Notre SYNDICAT possède maintenant un TRACTO-PELLE avec accessoires un nouvelle DEBROUSSAILLEUSE, 2 TRACTEURS et 2 REMORQUES plus un GYROBROYEUR qui a remplacé la faucheuse rotative.

Louis BOGARD

Les REALISATIONS et les PROJETS



ASSAINISSEMENT :

Les travaux d'assainissement 2ème tranche, dite tranche 1984, ayant subis quelque retard avec le gel et les barrières de dégel; ont été confiés à l'Entreprise André LANDAIS de Mésanger pour une somme de **481.077,18 Francs**.

Les travaux du Poste de Refoulement de Belle Arrivée ont été effectués par l'Entreprise M T O de NANTES pour une somme de **77.386,50 Francs**.

Les prix des branchements demandés aux usagers sont les suivants :

- **2.300 Francs** pour les habitations existantes (tous branchements devront être faits dans un délai de 2 ans).
- **6.000 Francs** pour les constructions qui s'implanteront à l'avenir sur le réseau d'Assainissement.

Il est à signaler qu'une 3ème TRANCHE d'ASSAINISSEMENT dite tranche 1985, a été demandée pour une somme d'environ 700.000 Francs.

LOTISSEMENT du PRESSOIR :

Une 4ème TRANCHE dans le Lotissement communal du PRESSOIR doit se viabiliser très rapidement.

Les travaux de voirie seront exécutés par :

l'Entreprise André LANDAIS, pour une somme de 164.557,50 F

Les travaux du réseau électrique, téléphone et éclairage par :

l'Entreprise MONNIER, pour une somme de 33.013,79 F -

TRAVAUX ECOLE Sainte Marie :

La classe jouxtant la Cantine a été entièrement rénovée pour la rentrée de septembre 1984, pour une somme globale de **94.921,01 Francs**.

Un ravalement du mur de clôture et de la façade de la classe ont été exécutés pour une somme de 56.038,64 F.

TAUX IMPOTS 84 - COMMUNE :

MOYENNE CANTONALE

Taxe Habitation	8 %	9,74 %
FONCIER NON BATI	30 %	32,07 %
FONCIER BATI	8 %	9,60 %
TAXE PROFESSIONNELLE	10 %	10,58 %

Permis de Construire

-5-

MAISONS INDIVIDUELLES :

BREVET	Philippe	-	Rue St Michel
DORE	Philippe	-	la Brunellerie
BRIEZ	Guy	-	la Pologne
ORHON	Louis	-	la Métairie
AUDRIN	Dominique	-	la Courterie
THAREAU	Rémy	-	Rue St Michel
PECOT	Gilles	-	Rue St Michel

EXTENSION MAISON d'HABITATION :

MERCIER	Bernard	-	Beau Soleil
BOGARD	Joseph	-	la Pologne

GARAGES ou ABRIS de JARDINS :

BOISTEAU	Louis	-	251, rue St Michel
NEAU	Dominique	-	les Croix
MERCIER	Joseph	-	la Métairie
GOIZET	Maurice	-	109, rue des Marronniers
HERISSON-GARRIN	Gérard	-	440, rue des Marronniers
ROBERT	Georges	-	les Mares
DANIELO	Michel	-	la Pologne
BERTHELOT	Louis	-	la Courterie
SERISIER	Bernard	-	la Brunellerie

BATIMENTS AGRICOLES :

GAEC du VIEUX FOUR		-	Liserbière
MORTIER	Philippe	-	les Marraires

NAISSANCES

- **AILLERIE** *Sylvain* - *la Courterie*
né le 22 JANVIER 1984 à ANCENIS
fils de Christian et Marie-Madeleine AILLERIE
- **BRICAUD** *Anne* - *Liserbière*
née le 10 SEPTEMBRE 1984 à ANCENIS
fille de Jean-Paul et Marie-Reine BRICAUD
- **COIFFARD** *Julie* - *18, Impasse des Jardins*
née le 11 NOVEMBRE 1984 à ANCENIS
fille de Daniel et Anita COIFFARD
- **DEROUIN** *Mélanie* - *12, Impasse des Jardins*
née le 14 AOUT 1984 à ANCENIS
fille de Philippe et Edith DEROUIN
- **GUILLOTEAU** *FLAVIE* - *570, rue St Michel*
née le 6 AVRIL 1984 à ANCENIS
fille de Joël et Marie-Thérèse GUILLOTEAU
- **JOYAU** *Cédric* - *23, rue des Lilas*
né le 20 AVRIL 1984 à ANCENIS
fils de Gérard et Monique JOYAU
- **LEBLANC** *Manuella* - *la Courterie*
née le 14 SEPTEMBRE 1984 à ANCENIS
fille de Denis et Jeanine LEBLANC
- **MARTIN** *Claire* - *la Touche*
née le 27 SEPTEMBRE 1984
fille de Joseph et Marie-Hélène MARTIN
- **NEAU** *François* - *les Croix*
né le 11 MARS 1984 à ANCENIS
fils de Dominique et Marie-Bernadette NEAU
- **PECOT** *Ludovic* - *les Soillets*
né le 25 OCTOBRE 1984 à ANCENIS
fils de Gilles et Michelle PECOT
- **RABJEAU** *Maud* - *108, rue du Pressoir*
née le 16 NOVEMBRE 1984 à ANCENIS
fille de Maurice et Annick RABJEAU
- **SECHER** *Hélène* - *17, Chemin du Bocage*
née le 9 JUIN 1984 à ANCENIS
fille de Maurice et Madeleine SECHER
- **THIEVIN** *Franck* - *Les Marraires*
né le 10 SEPTEMBRE 1984 à NANTES
fils de Jean-Luc et Monique THIEVIN
- **THIEVIN** *Hélène* - *les Croix*
née le 26 NOVEMBRE 1984 à ANCENIS
fille de Jean-Paul et Maryvonne THEIVIN
- **VINCOT** *Lucie* - *184, rue St Michel*
née le 26 NOVEMBRE 1984 à ANCENIS
fille de Bernard et Nelly VINCOT

M A R I A G E S

le 31 MARS	Dominique	BEZIE	-	ANCENIS
	Marie-José	BERTHELOT	-	la Courterrie
le 14 AVRIL	Alain	HARDY	-	MESANGER
	Odile	BONDU	-	le Moulin Blanc
le 1er SEPTEMBRE	Bernard	CRESPIN	-	LIRE
	Brigitte	LEPETIT	-	l'Erpatel
le 15 SEPTEMBRE	Jean-Yves	BAUDOUIN	-	MESANGER
	Claudine	GARNIER	-	Chemin du Bocage
le 24 SEPTEMBRE	Yves	GAUTIER	-	NANTES
	Marie-Christine	BIOTTEAU	-	Les Champs Rouges

DECES



le 3 JANVIER	-	André	BONDU	-	45 ans
			le Moulin Blanc		
le 7 JUILLET	-	Francis	CHAUVIN	-	71 ans
			le Bourg		
le 9 SEPTEMBRE	-	Louise	MARPIN	-	87 ans
			le Bourg		
le 4 OCTOBRE	-	Louise	OLLICHON	-	96 ans
			la Justice		
le 20 OCTOBRE	-	Pierre	DAUFFY	-	75 ans
			le Bourg		